DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 4 MARS 1973 - 2e CIRCONSCRIPTION ANGERS-SUD

# *pour avoir un député efficace, vous choisissez...*

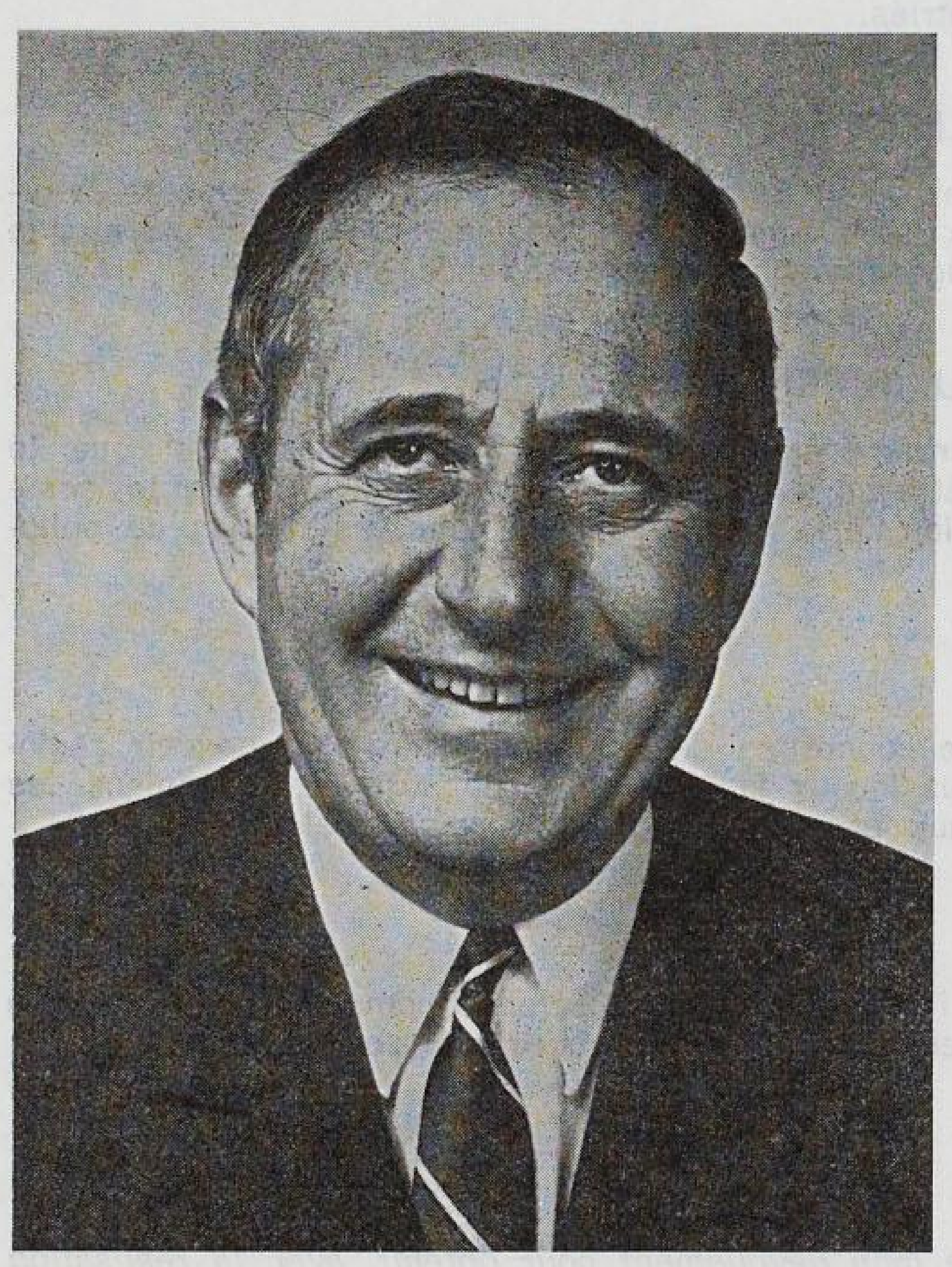
un homme de chez vous,

résidant près de chez vous,

qui avec vous participera à la vie locale,

qui avec vous et vos élus locaux travaillera à résoudre vos problèmes

## vous choisissez :



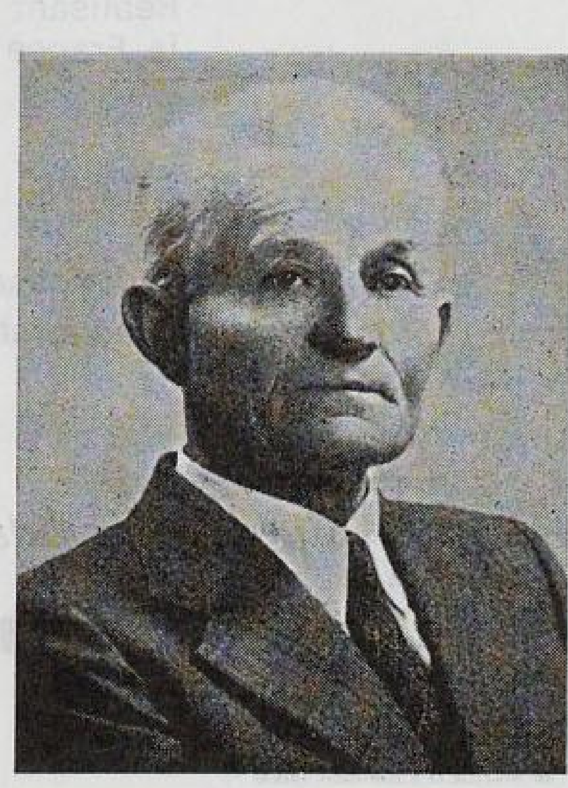
# ANDRÉ LAUMONIER

Avocat à la Cour
Domicilié à Angers
Résidant à Saint-Aubin-de-Luigné
Président fondateur du Club Européen d'Angers
Président du S.C.O. d'Angers
Médaille d'honneur de la Jeunesse et des Sports

Suppléant :

**Henri BORÉ**

Agriculteur
Ancien Combattant 1939 - 1945
Maire du Marillais



*ÉLECTEURS, ÉLECTRICES,*

*Après 15 années de pouvoir U. D. R., les Français aspirent au changement, à un changement profond, mais dans le calme. Il faut mettre l'État au service de l'homme, et non asservir l'homme au pouvoir technocratique de l'État ou au collectivisme.*

*Pour atteindre cet objectif, je m'engage devant vous à lutter avec Jean LECANUET, Jean-Jacques SERVAN-SCHREIBER et tous les RÉFORMATEURS.*

*Tous les hommes, toutes les femmes doivent pouvoir vivre dans la dignité, ce qui exige :*

## ■ UNE POLITIQUE SOCIALE

C'est-à-dire un effort prioritaire pour améliorer le sort des personnes âgées et des inadaptés, la garantie d'un revenu minimum de 1 000 F par mois, la multiplication des crèches et des écoles maternelles, la construction de logements sociaux, l'humanisation des conditions de travail, l'application des principes reconnaissant à la femme des droits égaux à ceux de l'homme.

## ■ UNE POLITIQUE DE JUSTICE

Par la suppression des impôts archaïques (patente notamment) ;
Par l'équité dans la répartition des charges fiscales ;
Par le respect des engagements pris à l'égard des anciens combattants, des victimes des guerres et des rapatriés.

## ■ UNE POLITIQUE D'ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS

Par l'amélioration des routes et du téléphone, la réalisation d'équipements sportifs, la création de nouveaux établissements d'enseignement et de formation professionnelle, un meilleur agencement des services hospitaliers.

## ■ UNE POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Établissant entre les centres urbains et le milieu rural un équilibre tel que le monde rural ait les moyens d'être un secteur dynamique de notre économie, assurant en même temps la protection de la nature contre toutes les formes de pollution.

## ■ UNE POLITIQUE RÉGIONALE

Par une décentralisation qui se concrétise dans l'instauration d'un pouvoir régional de gestion donnant aux élus locaux la possibilité de résoudre sur place les problèmes économiques, sociaux et culturels qui se posent localement.

## ■ UNE POLITIQUE EUROPÉENNE

Réalisant l'unité politique de l'Europe, avec une défense commune, de sorte que la France cesse d'être ruinée en dépenses militaires et expériences atomiques.

*ÉLECTEURS, ÉLECTRICES,*

*Sans vaines promesses, je vous assure de mon dévouement pour obtenir, avec la réalisation de ce programme, l'amélioration du sort de chacun d'entre vous, la prospérité de l'Anjou et le bien de la France.*

*Vu les candidats,*

**André LAUMONIER**

Suppléant : **Henri BORÉ**

IMP. PRAIZELIN, 58, R. JEAN-BODIN ANGERS